



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2015, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	16-5657-8	Numéro de version:	1.02
Date de révision:	03/11/2015	Annule et remplace la version du :	07/02/2011

Numéro de version Transport: 1.00 (07/02/2011)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M Espe Permadyne High/Fest

Numéros d'identification de produit

70-2011-1596-4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise

Téléphone: 01 30 31 82 82

E-mail: tfr@mmm.com

Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDS des composants de cette page de couverture. Les références des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

16-2724-9, 16-2608-4

Information de transport

70-2011-1596-4

Non réglementé pour le transport

ETIQUETTE DU KIT

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A - Skin Sens. 1A; H317

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 1 - STOT RE 1 ; H372

Dangereux pour l'environnement aquatique (aigue), Catégorie 1 - Aquat. Aig. 1; H400

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aquat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation) | SGH08 (Danger pour la santé) | SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



MENTIONS DE DANGER:

H319

Provoque une sévère irritation des yeux

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H372

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée:

 Système respiratoire |

H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P260A

Ne pas respirer les vapeurs.

P280E

Porter des gants de protection.

P273 Eviter le rejet dans l'environnement.

Intervention::

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333 + P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Elimination:

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Raison de la révision:

Kit: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été ajoutée.

Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.

Téléphone du firme - L'information a été ajoutée.

Numéros d'identification - L'information a été modifiée.

Section 1: Information "Utilisations déconseillées" - L'information a été ajoutée.

Section 2: Référence phrase H - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.

Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été ajoutée.

Section 02: Label Elements: CLP Medical Device - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Précaution CLP - Eliminage - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été ajoutée.

Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été ajoutée.

15: Symboles - L'information a été supprimée.

Section 16 : Adresse internet - L'information a été modifiée.



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2016, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	16-2724-9	Numéro de version:	1.06
Date de révision:	20/10/2016	Annule et remplace la version du :	03/11/2015

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M ESPE(TM) PERMADYNE FERME, PERMADYNE FLUIDE, PERMADYNE PENTA H - BASE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise
Téléphone: 01 30 31 82 82
E-mail: tfr@mmm.com
Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A - Skin Sens. 1A; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (aigue), Catégorie 1 - Aquat. Aig. 1; H400
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aquat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
1-Dodécyl-1H-imidazole	4303-67-7	< 1

MENTIONS DE DANGER:

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P280E	Porter des gants de protection.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.

Intervention::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Elimination:

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------

Note sur l'étiquetage

La classification silicose pour l'organe cible n'est pas applicable en raison du manque d'exposition à la poussière pendant l'utilisation du produit

2.3 .Autres dangers

3M ESPE(TM) PERMADYNE FERME, PERMADYNE FLUIDE, PERMADYNE PENTA H - BASE

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Prépolymère polyuréthane	110531-92-5		55 - 65	Irr. des yeux 2, H319 (Auto classées)
Glycerides, C14-18	67701-27-3	266-945-8	5 - 20	Substance non classée comme dangereuse
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	26898-17-9	248-097-0	10 - 20	Tox. aquatique chronique 4, H413 (Auto classées)
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	68855-54-9	272-489-0	5 - 20	STOT RE 1, H372 (Auto classées)
C.I. Pigment blanc 5	1345-05-7	215-715-5	< 2	Substance non classée comme dangereuse
1-Dodécyl-1H-imidazole	4303-67-7	224-314-4	< 1	Tox. aiguë 4, H302; Irr. des yeux 2, H319; Sens. de la peau 1A, H317; Aquatique aiguë 1, H400,M=100; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10 (Auto classées)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Vapeurs ou gaz irritants

Condition

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Ne pas mettre dans les yeux. Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser une nouvelle paire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Apparence/odeur:	Pâte de couleurs différentes. Odeur caractéristique.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Point de fusion:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	<i>Non applicable.</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Pression de vapeur	<i>Non applicable.</i>
Densité relative	1 - 1,2 [Réf. Standard :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Non applicable.</i>
Densité de vapeur	<i>Non applicable.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	40 000 - 150 000 mPa-s

9.2. Autres informations:

Teneur en matières volatiles: *Non applicable.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
------------------	------------------

Non applicable	
----------------	--

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé .

Contact avec la peau:

Peut être nocif par contact avec la peau. Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour

3M ESPE(TM) PERMADYNE FERME, PERMADYNE FLUIDE, PERMADYNE PENTA H - BASE

ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé.2 000 - 5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.2 000 - 5 000 mg/kg
Prépolymère polyuréthane	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Ne s'applique pas.
Prépolymère polyuréthane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,7 mg/l
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Glycerides, C14-18	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Glycerides, C14-18	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	Ingestion	Rat	LD50 > 10 360 mg/kg
C.I. Pigment blanc 5	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
C.I. Pigment blanc 5	Dermale	Composants similaires	LD50 > 1 000 mg/kg
C.I. Pigment blanc 5	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 2,52 mg/l
1-Dodécyl-1H-imidazole	Ingestion	Rat	LD50 641 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Prépolymère polyuréthane	Lapin	Aucune irritation significative
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Données in Vitro	Aucune irritation significative
1-Dodécyl-1H-imidazole	Lapin	Moyennement irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Prépolymère polyuréthane	Lapin	Irritant modéré
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Lapin	Moyennement irritant
1-Dodécyl-1H-imidazole	Données in Vitro	Irritant sévère

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Prépolymère polyuréthane	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Souris	Non sensibilisant
1-Dodécyl-1H-imidazole	Souris	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

3M ESPE(TM) PERMADYNE FERME, PERMADYNE FLUIDE, PERMADYNE PENTA H - BASE

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Prépolymère polyuréthane	In vitro	Non mutagène
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1-Dodécyl-1H-imidazole	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Inhalation	silicose	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Ingestion	système hématopoïétique des yeux rénale et / ou de la vessie	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 3 738 mg/kg/day	90 jours

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

3M ESPE(TM) PERMADYNE FERME, PERMADYNE FLUIDE, PERMADYNE PENTA H - BASE

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
1-Dodécyl-1H-imidazole	4303-67-7		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	68855-54-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	26898-17-9	poisson zèbre	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	26898-17-9	Diatomée	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	26898-17-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Prépolymère polyuréthane	110531-92-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Glycerides, C14-18	67701-27-3		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
C.I. Pigment blanc 5	1345-05-7		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	26898-17-9	Modélé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	4.7 heures (t _{1/2})	Autres méthodes
1-Dodécyl-1H-imidazole	4303-67-7	Modélé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	7.52 heures (t _{1/2})	Autres méthodes
Glycerides, C14-18	67701-27-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Kieselguhr, calciné au	68855-54-9	Données non disponibles ou	N/A	N/A	N/A	N/A

3M ESPE(TM) PERMADYNE FERME, PERMADYNE FLUIDE, PERMADYNE PENTA H - BASE

fondant de carbonate de sodium du commerce		insuffisantes pour la classification				
C.I. Pigment blanc 5	1345-05-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Prépolymère polyuréthane	110531-92-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	26898-17-9	Laboratoire Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 % en poids	OCDE 301C
1-Dodécyl-1H-imidazole	4303-67-7	Modelé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	56.1 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
C.I. Pigment blanc 5	1345-05-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	68855-54-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Glycerides, C14-18	67701-27-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Prépolymère polyuréthane	110531-92-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	26898-17-9	expérimental BCF-Carp	60 jours	Facteur de bioaccumulation	23000	Autres méthodes
1-Dodécyl-1H-imidazole	4303-67-7	Modelé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	3799	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer les produits durcis dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Eliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

Tableau des maladies professionnelles

84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Raison de la révision:

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été supprimée.
Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été supprimée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été ajoutée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été supprimée.
Section 9 : Viscosité - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.
Section 15 : Tableau des maladies professionnelles. - L'information a été modifiée.
Section 15: Remarque d'étiquetage et Détergent EU - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2016, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	16-2608-4	Numéro de version:	1.05
Date de révision:	25/08/2016	Annule et remplace la version du :	03/11/2015

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Catalyseur PERMADYNE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise
Téléphone: 01 30 31 82 82
E-mail: tfr@mmm.com
Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes**MENTIONS DE DANGER:**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

MENTIONS DE MISE EN GARDE**Intervention::**

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Note sur l'étiquetage

La classification au regard de la silicose ne s'applique pas car l'exposition à la poussière n'est pas prévue pendant l'utilisation du produit

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
o-Acétyletriate de tributyle	77-90-7	201-067-0	30 - 40	
Sel de sulfonium	72140-65-9	276-380-9	25 - 35	Irr. des yeux 2, H319 (Auto classées)
Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec de la silice	68909-20-6	272-697-1	10 - 20	
Polyéthylène-polypropylène glycol	9003-11-6		5 - 10	
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	68855-54-9	272-489-0	5 - 10	STOT RE 1, H372 (Auto classées)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Il n'y a pas de nécessité de porter une protection respiratoire.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique:	Pâte
Apparence/odeur:	Légère odeur caractéristique, pâte rouge
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Point de fusion:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	Point d'éclair > 93°C
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Pression de vapeur	<i>Non applicable.</i>
Densité relative	> 1 [Réf. Standard :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Non applicable.</i>
Densité de vapeur	<i>Non applicable.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1,1 - 1,4 g/cm ³

9.2. Autres informations:

Teneur en matières volatiles: *Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE**10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts

Bases fortes

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:**Substance****Condition**

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé.

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

Contact avec les yeux:

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Sel de sulfonium	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Sel de sulfonium	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
o-Acétylecitrate de tributyle	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
o-Acétylecitrate de tributyle	Ingestion	Rat	LD50 > 25 000 mg/kg
Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec de la silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec de la silice	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)-, produits	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg

3M™ Catalyseur PERMADYNE

d'hydrolyse avec de la silice			
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,7 mg/l
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polyéthylène-polypropylène glycol	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	Rat	LD50 5 700 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Sel de sulfonium	Lapin	Moyennement irritant
Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec de la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Données in Vitro	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Sel de sulfonium	Risques pour la santé similaires	Irritant modéré
Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec de la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec de la silice	Homme et animal	Non sensibilisant
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Souris	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Sel de sulfonium	In vitro	Non mutagène
Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec de la silice	In vitro	Non mutagène
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec de la silice	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

3M™ Catalyseur PERMADYNE

Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène
-------------------------------------------------------------------	------------	-----------------	-------------

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec de la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec de la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec de la silice	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Sel de sulfonium	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	LOAEL 2 000 mg/kg	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec de la silice	Inhalation	système respiratoire silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Inhalation	silicose	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	Ingestion	système hématopoïétique des yeux rénale et / ou de la vessie	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 3 738 mg/kg/day	90 jours

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Polyéthylène-polypropylène glycol	9003-11-6	Inland Silverside	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	650 mg/l
Polyéthylène-polypropylène glycol	9003-11-6	Saumon de l'Atlantique	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>1 000 mg/l
o-Acétylecitrate de tributyle	77-90-7	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	7,82 mg/l
Sel de sulfonium	72140-65-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec de la silice	68909-20-6	Algues	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	68855-54-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polyéthylène-polypropylène glycol	9003-11-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	68855-54-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Sel de sulfonium	72140-65-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)-, produits	68909-20-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

3M™ Catalyseur PERMADYNE

d'hydrolyse avec de la silice						
o-Acétylecitrate de tributyle	77-90-7	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	48 % en poids	Autres méthodes

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Sel de sulfonium	72140-65-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec de la silice	68909-20-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	68855-54-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polyéthylène-polypropylène glycol	9003-11-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
o-Acétylecitrate de tributyle	77-90-7	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	5.1	Estimation : Facteur de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer les produits durcis dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Si aucune des options d'élimination sont disponibles, les déchets de produits complètement durcis ou polymérisés peuvent être placés dans

un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Raison de la révision:

Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été supprimée.
Etiquette: Précaution CLP - Elimination - L'information a été supprimée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été supprimée.
Etiquette: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été supprimée.
Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été supprimée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été ajoutée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été supprimée.
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été modifiée.

Section 15: Remarque d'étiquetage et Détergent EU - L'information a été ajoutée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.
- L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr